



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/C.6/51/8/Add.1
13 novembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante et unième session
SIXIÈME COMMISSION
Point 114 de l'ordre du jour

PLANIFICATION DES PROGRAMMES

Programme 4 (Affaires juridiques) du projet de plan à moyen terme pour la période 1998-2001

Annexe

VUES DE LA SIXIÈME COMMISSION SUR LE PROGRAMME 4 (AFFAIRES JURIDIQUES) DU PROJET DE PLAN À MOYEN TERME POUR LA PÉRIODE 1998-2001

Additif

Groupe des États d'Europe occidentale et autres États

[Original : anglais]
[4 novembre 1996]

Le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États ne fera pas de commentaire sur le projet de plan. Cependant, les délégations de certains pays membres du Groupe présenteront peut-être à titre individuel des observations au Président de la Sixième Commission, qui les transmettra au Président de la Cinquième Commission.

La présente note constitue le seul commentaire du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.
